

## ADMINISTRATION

### ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute autorité de santé

**Décision n° 2008-01-001-4/MJ du 16 janvier 2008 portant nomination  
du président de la commission de certification des établissements de santé**

NOR : SJSX0830932S

Le collège de la Haute Autorité de santé,  
Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;  
Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé et modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la santé publique ;  
Vu le décret du 20 décembre 2004 portant nomination des membres de la Haute Autorité de santé et du président du collège ;  
Vu le décret du 10 janvier 2008 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;  
Vu la délibération du collège du 16 janvier 2008,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Guerin (Jean-Paul) est renouvelé dans ses fonctions de président de la commission de certification des établissements de santé.

#### Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Fait à Saint-Denis, le 16 janvier 2008.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR L. DEGOS